

Soutien au peuple Wampis pour protéger sa forêt en Amazonie péruvienne

Le bassin Santiago : 3'200 Km² de forêt tropicale à préserver

Le bassin de la rivière Santiago est situé au nord ouest de l'Amazonie péruvienne dans une région isolée et difficile d'accès. Le territoire de ce bassin est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide et constitue un réservoir de biodiversité. C'est dans la partie nord, proche de la frontière équatorienne, qu'habite le peuple Wampis. Environ 5'000 habitants répartis dans 30 communautés vivent sur un territoire de 3'200 Km², soit l'équivalent de la superficie du canton de Vaud. Les Wampis dépendent en grande partie des ressources de la forêt pour subvenir à leurs besoins.

Ces dernières années, l'intégrité de leur territoire est menacée par des projets de construction de routes, d'exploitation pétrolière, forestière et minière. Les activités d'orpaillage illégal se répandent et détruisent le lit et les rives des cours d'eau. Le mercure utilisé lors de l'extraction de l'or pollue l'eau et menace la santé de la population locale.

La surveillance écologique Wampis s'organise

Pour faire face à ces menaces, les communautés Wampis s'organisent. Elles ont fondé un Gouvernement autonome du bassin Santiago (Gobierno de cuenca Kanu). Ses dirigeants sont déterminés à empêcher le développement des activités extractives sur leur territoire. Pour le surveiller, un groupe d'une dizaine de surveillants écologiques indigènes a été constitué capables de documenter et dénoncer les activités d'extraction illégales. Par exemple, lorsque les surveillants identifient un site d'orpaillage illégal, ils le localisent avec un GPS et le documentent avec des photos et des vidéos à l'aide d'un Smartphone. Ces informations sont ensuite utilisées pour entreprendre des démarches pour alerter les villages et les autorités afin que des mesures soient prises. Ainsi l'intervention des services de police est facilitée. Les surveillants conseillent également les villageois pour qu'ils ne permettent plus ces activités extractives sur leur territoire et les forment sur les risques qui y sont liés.

Grâce aux actions menées, des résultats significatifs ont été obtenus. Depuis 2015, une quarantaine de sites d'extraction d'or et de bois ont été documentés et des interventions communes, des wampis et des services de police, ont significativement freiné le développement de ces activités. Néanmoins, la problématique de l'extraction forestière et minière se poursuit et des activités de prospection pétrolière sont en cours sur une partie du territoire wampis. La poursuite de l'appui aux surveillants reste donc indispensable.

Pour leur permettre de réaliser leur travail, les surveillants ont besoin d'un soutien financier. En effet, les distances à parcourir pour surveiller le territoire sont grandes ce qui implique des frais de combustible élevés et les communautés n'ont que très peu de moyens pour soutenir leur travail. La somme de 500 CHF permet aux surveillants de se déplacer durant un mois pour accéder aux sites d'extraction.

